

Table bioalimentaire Côte-Nord

De: diffusionpresse@gouv.qc.ca
Envoyé: 25 février 2014 10:49
À: Diffusion Personnalisée
Objet: Bilan de l'assurance récolte 2013 : région de la Côte-Nord



Portail Québec

[Plan du site](#) [Pour nous joindre](#) [English](#)

[Portail Québec](#) > [Actualité gouvernementale](#) > [Fil d'information](#) > [Bilan de l'assurance récolte 2013 : région de la Côte-Nord](#)

Bilan de l'assurance récolte 2013 : région de la Côte-Nord

LÉVIS, QC, le 25 févr. 2014 /CNW Telbec/ - La Financière agricole du Québec a déposé aujourd'hui le bilan de l'assurance récolte 2013 pour la région de la Côte-Nord. Parmi les 28 entreprises agricoles assurées de la région, La Financière agricole a versé, en date du 17 février 2014, aux entreprises ayant subi des pertes indemnisables, des sommes totalisant plus de 12 000 dollars. Les valeurs assurées pour l'année d'assurance 2013 étaient de 870 600 dollars, soit une augmentation de près de 14 % par rapport à 2012.

Dans la région de la Côte-Nord, les conditions climatiques de la saison 2013 ont été relativement favorables aux cultures. Les semis ont cependant été quelque peu retardés par des périodes de pluie fréquente et abondante en mai. Par la suite, les conditions estivales et automnales ont été bonnes dans l'ensemble. Les récoltes se sont échelonnées sur une longue période, en raison des travaux des semis qui ont été réalisés tardivement. Pour l'ensemble des fauches de foin, les rendements et la qualité ont été dans les moyennes ou légèrement supérieurs à celles-ci. Pour les céréales et les bleuets, les rendements et la qualité ont été bons dans l'ensemble.

« Ce bilan témoigne du rôle essentiel qu'exerce La Financière agricole du Québec sur la vitalité économique de la région de la Côte-Nord. Il rappelle également l'importance, pour les producteurs, d'assurer leurs récoltes afin de minimiser les risques pour leur entreprise puisque les pertes subies à la suite de conditions climatiques défavorables peuvent entraîner une situation difficile », a tenu à souligner le directeur territorial du Centre de services de Lévis, M. Claude Hasty.

Pour plus de renseignements concernant les indemnités versées relativement aux différentes productions couvertes par le Programme d'assurance récolte, consultez la section [Bilans en assurance récolte](#) du site Internet de La Financière agricole du Québec au www.fadq.qc.ca.

En offrant des produits et des services de qualité en matière de financement, d'assurance et de protection du revenu, La Financière agricole du Québec favorise le développement et la stabilité de plus de 25 000 entreprises agricoles et forestières québécoises. De plus, elle place la relève agricole au cœur de ses priorités en lui offrant une aide financière directe et adaptée à sa réalité. Avec des valeurs assurées qui s'élèvent à 4,7 milliards de dollars et un portefeuille de garanties de prêts qui atteint 4,4 milliards, elle participe activement à l'essor économique du Québec et de ses régions.

Information :
Claude Hasty, directeur territorial
Centre de services de Lévis
Tél. : 418 833-7575

[Consultez d'autres communiqués et avis diffusés par le gouvernement du Québec](#)

[À propos de ce portail](#) | [Pour nous joindre](#) |